

Soumission de la nouvelle substance psychoactive N-phényl-N-[1-(2-phényléthyl)pipéridine-4-yl] furan-2-carboxamide (furanylfentanyl) à des mesures de contrôle

2017/0152(NLE) - 24/10/2017 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 572 voix pour, 54 contre et 36 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision d'exécution du Conseil soumettant le N -phényl- N -[1-(2-phényléthyl)pipéridine-4-yl]furan-2-carboxamide (furanylfentanyl) à des mesures de contrôle dans toute l'Union européenne.

Suivant sa commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, le Parlement a **approuvé** le projet du Conseil.